



## **COMPTE RENDU DU 4<sup>ème</sup> COMITÉ DE SUIVI**

### **SITE NATURA 2000 n°FR2601016** **« BOCAGE, FORETS ET MILIEUX HUMIDES DU BASSIN DE LA** **GROSNE ET DU CLUNISOIS »**

**réuni le 02/02/17 à La-Vineuse-sur-Frégande**

#### **Présents :**

- \* M. BONNETAIN François, Président du Comité de Suivi du site Natura 2000, Maire de La-Vineuse-Sur-Frégande
- \* Mme BARNEL Sylvie, DDT 71
- \* Mme GASTELLIER Isabelle, DDT 71
- \* M DURY Bertrand, CA 71
- \* M DUFOUR Pierre, CA 71
- \* M Mme LEMONON Babeth, Conseillère départementale
- \* M. MARTIGNENE Eric, ONF
- \* M TOLUSSO Joël, ONCFS
- \* Mme FABRE Rachel, EPTB Saône-Doubs
- \* Mr GRIZARD Jean, APVN et CDPN 71
- \* Mme DELSALLE Joëlle, Maire de Berzé le Châtel
- \* M GOBIN Patrice, Maire de Donzy-le-Pertuis
- \* M CAMUS Stéphane, FDC 71
- \* M CHEVALIER Lionel, Mairie de Cruzille
- \* M PARDON Gilles, Mairie de St-Léger-sous-la-Bussière, CC St-Cyr Mère Boitier
- \* M RAJOT Jean-Claude, ONCFS
- \* Mme CHASSY Dominique, Mairie de Cortambert
- \* M RENARD Maxime, Mairie de Cruzille
- \* M LERAT Damien, SHNA
- \* Mme AUVERT Sophie, CBNBP
- \* M MILLIAT Roger, Mairie de Brandon
- \* M LEROY Jean-Pierre, Maire de Montagny-Sur-Grosne
- \* M AUBERT Cyril, CSEA du Clunisois
- \* M. DURANEL Grégoire, Chargé de mission Natura 2000 - CCdu Clunisois

#### **Excusés :**

- \* M. THEVENOUD Thomas, Député du Mâconnais
- \* M FONTERAY Jean-Luc, Conseiller départemental, Maire de Salornay-Sur-Guye
- \* M ANTHONIOZ Andrée, Agence de l'eau RMC
- \* M PAYET Gilbert, Préfet de Saône et Loire
- \* Mme CORNELOUP Josiane, Conseillère départementale
- \* M DURAND Emmanuel, AFB

- \* M. BONIAU Henri, Maire de Cluny;
- \* M ACCARY André, Conseil départemental 71
- \* M Gelin Daniel, Maire de Jalogny
- \* M PIRET Jean-Luc, Maire de Suin
- \* Mme MARTIN Patricia, Mairie de Verzé

Le 4<sup>ème</sup> comité de suivi du site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois s'est réuni le **02 février 2017 à 14h00 à La-Vineuse-Sur-Frégande** sous la présidence de M. François BONNETAIN, Président du Comité de Suivi (COSUI) du site Natura 2000 Grosne-Clunisois.

Après avoir remercié l'ensemble des personnes présentes, monsieur Bonnetain rappelle les difficultés rencontrées en 2016, ainsi que les démarches entreprises afin de permettre d'honorer les engagements agricoles proposés en 2015 et 2016.

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- **Bilan et analyse de l'animation 2016 du site;**
- **Prévision d'animation pour l'année 2017;**
- **Questions diverses**

### **Bilan et analyse de l'animation 2016**

#### **Sensibilisation et communication**

##### **Site Internet**

Un site internet (<http://grosne-clunisois.n2000.fr/>) a été créé et a fait l'objet d'une remise à jour durant l'été 2015. Afin de maintenir une certaine attractivité, il nécessite d'être régulièrement alimenté, ce qui n'est pas toujours le cas.

<b>Année</b>	<b>Nombre de sessions</b>	<b>Durée moyenne</b>
2013	991	2 minutes 10
2014	919	1 minute 31
2015	938	2 minutes 21
2016	1112	1 minute 33

#### **Panneaux d'exposition et plaquette de présentation**

3 panneaux et une plaquette de présentation du site Natura 2000 du Clunisois devaient être imprimés en fin d'année 2016 afin d'être mis à disposition du public lors des manifestation sportives notamment. La conception et les textes ont été préparés. Il manque cependant quelques illustrations (photographies) afin de terminer la mise en page.

## Articles de presse

Pour le moment, il s'agit de réponses aux sollicitations du JSL notamment. Les thématiques abordées en 2016 sont les pelouses sèches, les chauves-souris et les mesures de contractualisation agricoles.

## Revue des collectivités locales

A l'heure actuelle, seul le magazine de la Communauté de Communes du Clunisois nous sollicite afin d'intégrer des articles sur Natura 2000. Ce moyen de communication doit être développé en proposant à l'avance des articles à insérer dans les revues.

## Animations et sorties

Grand public : Il a été fait le choix de ne pas proposer d'animation directement mais de répondre aux sollicitations des communes. Cela permet d'avoir un nombre de participants plus important et plus ciblé au territoire local.

Durant l'année 2016, une animation a été proposée sur la Chapelle de Brancion dans le cadre de la nuit des chauves-souris et une sortie a été réalisée sur les pelouses sèches de Donzy-le-Pertuis.

Une présentation du site Natura 2000 et de ses enjeux a été menée à la MFR de Mazille, pour un public scolaire orienté dans le domaine agricole.

Cette année 2016 a également vu la réalisation d'un « chantier Nature » consistant à débroussailler une pelouse sèche.

## Veille, conseils et appui technique

Les évaluations d'incidence sont globalement de plus en plus acceptées mais il reste encore à améliorer l'information, notamment au niveau des nouveaux exploitants agricoles (reprise) mais aussi pour les travaux réalisés par le Conseil Départemental, ERDF, etc...

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Nb de dossiers	74	67	54
Temps passé (en jours)	105	78	63
Arrachage de haies	25	4	5
Retournement de prairie	16	24	11
Curage et travaux sur cours d'eau	15	12	7
Drainage, captage de mouillères, assèchement ZH	7	20	12
Autres (dont manifestations sportives)	11	7	19

## Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

Afin de veiller au respect des engagements Natura 2000 sur le territoire, une partie du temps d'animation est consacrée au suivi de certaines politiques publiques telles que les contrats de rivières, la charte forestière du Clunisois, le territoire à énergie positive (TEPOS TEPCV), les politiques d'assainissement des eaux usées, le plan paysage et la valorisation du bois bocager.

## Mise en œuvre des mesures de gestion

### La contractualisation agricole

Depuis la modification de la PAC en 2015, le nombre de mesures proposées sur notre territoire a du être revu à la baisse, et comprend 14 mesures agro environnementales et climatiques.

Les mesures ponctuelles :

Code mesure	Objectifs	Aide annuelle
BO_CLUN_AR01	Gestion et entretien des arbres isolés ou têtards	3,96 € / arbre
BO_CLUN_PE01	Gestion et entretien des mares	58 € / mare

Les mesures linéaires :

Code mesure	Objectifs	Aide annuelle
BO_CLUN_FO01	Gestion et entretien des rigoles	1,29 € / ml
BO_CLUN_HA01	Gestion et entretien des haies	0,36 € / ml
BO_CLUN_RI01	Gestion et entretien de ripisylve	0,85 € / ml

Les mesures surfaciques :

Code mesure	Objectifs	Aide annuelle
BO_CLUN_SHP1	Maintien de l'élevage extensif sur les exploitations	80 € / ha
BO_CLUN_HE01	Maintien des zones humides et d'un pâturage extensif	56 € / ha
BO_CLUN_HE02	Mise en place d'un plan de gestion pastorale	75 € / ha
BO_CLUN_HE03	Restauration d'une pratique de fauche tardive	95 € / ha
BO_CLUN_HE04	Restauration par absence de fertilisation et retard de fauche	196 € / ha
BO_CLUN_HE05	Maintien de la richesse floristique des prairies	66 € / ha
BO_CLUN_HE06	Défrichage et mise en place de pâturage	284 € / ha
BO_CLUN_HE07	Mise en défend de berges pour création de ripisylves	52 € / ha
BO_CLUN_ZH01	Entretien et maintien de l'ouverture des milieux	95 € / ha

Le dispositif comporte tout d'abord une journée de formation en partenariat avec la Chambre d'Agriculture 71 à laquelle sont conviés les exploitants. Cette journée permet d'aborder non seulement les contrats proposés mais également les évaluations d'incidences. Suite à cette formation, un diagnostic d'exploitation est réalisé individuellement dans chaque ferme afin de revoir et confirmer les engagements réalisables. Une commission DDT valide chaque dossier avant qu'il ne soit remis à l'exploitant qui doit alors enregistrer les engagements retenus lors de sa déclaration PAC avant le 15 mai.

Bilan 2016 :

Mesure	Montant unitaire	Quantité	Unité	Montant total	Nb de parcelles	Nb d'exploitants
BO_CLUN_AR01	3,96 €	20	arbres	79,20 €	2	2
BO_CLUN_PE01	58,00 €	15	mares	877,00 €	11	4
BO_CLUN_FO01	1,29 €	6309	ml	8 138,61 €	24	6
BO_CLUN_HA01	0,36 €	16158	ml	5 816,88 €	26	6

BO_CLUN_RI01	0,85 €	845	ml	718,25 €	4	2
BO_CLUN_HE01	56,00 €	253,88	ha	14 217,28 €	55	15
BO_CLUN_HE02	75,00 €	42,9	ha	3 217,50 €	10	8
BO_CLUN_HE03	95,00 €	5,72	ha	414,64 €	4	2
BO_CLUN_HE04	196,00 €	0	ha	1 948,24 €	0	0
BO_CLUN_HE05	66,00 €	34,09	ha	4 694,58 €	17	5
BO_CLUN_HE06	284,00 €	0	ha	0,00 €	0	0
BO_CLUN_HE07	52,00 €	43,49	ha	2 261,48 €	4	3
BO_CLUN_ZH01	95,00 €	0,44	ha	41,80 €	1	1
BO_CLUN_SHP1	80,00 €	895,74	ha	71 659,20 €	53	12

Bilan total :

	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Nb d'exploitations	23	25	76	28
Nb de contrats	346	318	222	211
Surface (ha)	522,46	714,78	6379,67	1275,82
Linéaires (ml)	59656	16294	96139	23312
Unités	30	68	105	35
Total financier / an	95 567,56 €	<b>110 275,39 €</b>	550 091,25 €	109 691,78 €
Sur 5 ans	<b>477 837,80 €</b>	/	<b>2 750 456,25 €</b>	<b>548 458,90 €</b>

**Bilan 2013 – 2020 : 3 887 028,34 €**

Toutefois, l'enveloppe allouée à notre site Natura 2000 n'est pas encore confirmée. Il a donc fallu entreprendre de nombreuses démarches afin de défendre notre programme agro-environnemental et climatique.

### La contractualisation forestière

Un contrat « arbres senescents » signé fin 2015 concernant 28 arbres engagés sur 30 ans pour un volume financier de 1905 € a été finalisé par la pose de plaquettes et de symboles distinctifs.

Un autre projet de contrat concerne l'aménagement d'un passage à gué sur un ruisseau forestier présentant une population d'Écrevisses à pattes blanches.

### La contractualisation « ni agricole ni forestière »

Des contacts ont été pris avec certaines communes concernant la gestion de pelouses sèches en cours d'embroussaillage. Un passage busé perché sur un cours d'eau à Ecrevisse à pattes blanches est également en réflexion.

### La charte Natura 2000 :

Malgré la signature d'un arrêté préfectoral de désignation du site en tant que Zone Spéciale de Conservation le 4 mars 2015 et d'un arrêté préfectoral listant les parcelles éligibles pris le 28

août 2015, il avait été proposé au niveau national la suppression de l'exonération fiscale (TFPNB) pour les signataires de la charte. Finalement, celle-ci demeure mais pose problème pour les collectivités locales qui n'ont plus de compensation de la part de l'Etat. Toutefois, un propriétaire forestier et 2 associations organisants des manifestations sportives sont en phase de dépôt de dossier.

## **Évaluation et amélioration du dispositif**

### **Les inventaires écologiques**

Austroptamobius pallipes (Ecrevisse à pattes blanches)

Prospections réalisées dans le cadre des évaluations des incidences et des propositions de mesures de gestion (MAEC)

Bombina variegata (Sonneur à ventre jaune)

Enregistrement des données relevées sur le terrain

Chauves-souris :

Recherche de nouvelles colonies dans les habitations, les églises et ouvrages d'arts...

Réalisation d'une étude de suivi télémétrique sur Grands rhinolophes et Murins à oreilles échancrées sur la colonie de Brancion. Les déplacements ont été suivis du 26 juillet au 3 août afin de localiser les couloirs de déplacements, les territoires de chasse et les gîtes secondaires utilisés.

Autres espèces d'intérêts communautaire :

Différentes espèces animales d'enjeu communautaire non intégrées au DOCOB sont cependant présentes sur le site et nécessite à ce titre de développer nos connaissances sur leur répartition. Il s'agit notamment de l'Agrion orné et de mercure, du Cuivré des marais, du Lucane cerf-volant en ce qui concerne les insectes, mais également du Triton crêté et de la Cigogne noire.

### **Les suivis scientifiques :**

En 2016 a été réalisé un protocole de suivi des mares et pelouses sèches afin d'étudier l'impact des mesures agro-environnementales sur ces milieux. 17 pelouses et 25 mares ont donc fait l'objet d'un état des lieux pré-travaux.

Une réflexion est également en cours sur la mise en place d'indicateurs d'évolution des populations de Sonneur à ventre jaune, d'Ecrevisse à pattes blanches et des chiroptères, ainsi que pour les habitats d'intérêt communautaire.

## **Gestion administrative et financière du site :**

L'animation du DOCOB est financé à 100% par l'État et l'Europe, via le FEADER. Pour obtenir ces enveloppes, les demandes de financement et de paiement sont donc réalisées par la Communauté de Communes.

<b>Année</b>	<b>Budget réalisé</b>
2013	98 441,05 €
2014	88 594,38 €
2015	78 305,93 €
2016	73 975,33 €

## Synthese des temps de travail par actions :

Action	Temps de travail effectué
Sensibilisation, communication	49h (7 jours)
Contractualisation	935h (134 jours)
Veille, conseil et appui technique	511h (73 jours)
Missions scientifiques	63h (9 jours) + 402h (stage 3 mois)
Tâches administratives	49h (7 jours) + 158h (10% ETP)
Total :	1588h + 158h + 402h = 2148 heures

## État d'avancement vis-à-vis du calendrier prévisionnel :

Code	Action	Calendrier prévisionnel						Priorité
		2013	2014	2015	2016	2017	2018	
1a	Gestion des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune (rigoles)	X	X	X	X			1
1b	Curage locaux des canaux et fossés dans les zones humides			X	X	X	X	2
1c	Gestion des habitats de reproduction du Sonneur à ventre jaune (mouillères)	X	X	X	X			1
2a	Gestion des mares	X	X	X	X			2
2b	Création, rétablissement ou entretien de mares ou d'étangs	X	X	X	X	X	X	2
3a	Gestion du bocage (haie - 1 côté)	X	X	X	X			1
3b	Gestion du bocage (haie - 2 côtés)	X	X	X	X			1
3c	Gestion du bocage (arbres)	X	X	X	X			2
3d	Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	X	X	X	X	X	X	1
4a	Restauration des ripisylves et de la végétation des berges	X	X	X	X			2
4b	Gestion des ripisylves (entretien)	X	X	X	X			1
4c	Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	X	X	X	X	X	X	1
5	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt	X	X	X	X	X	X	1
6	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	X	X	X	X	X	X	2
7	Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive			X	X	X	X	3
8	Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif			X	X	X	X	2
9	Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation du site			X	X	X	X	2
10a	Lutte biologique sur maïs et colza	X	X	X	X			3
10b	Lutte biologique sur vigne	X	X	X	X			3
11a	Conservation des prairies pâturées	X	X	X	X			1
11b	Création de surfaces en herbe (faune)	X	X	X	X			3
11c	Création de surfaces en herbe (flore)	X	X	X	X			3
12a	Conservation des prairies de fauche sur sols acides	X	X	X	X			2
12b	Conservation des prairies de fauche sur sols acides	X	X	X	X			2
13a	Conservation des prairies de fauche très courtement inondables et des prairies de fauche eutrophes	X	X	X	X			2
13b	Conservation des prairies de fauche très courtement inondables et des prairies de fauche eutrophes	X	X	X	X			2
14a	Conservation des prairies et pelouses calcicoles	X	X	X	X			2

14b		X	X	X	X					2
15a		X	X	X	X					1
15b	Conservation des pelouses sèches	X	X	X	X					1
15c	Restauration des pelouses sèches	X	X	X	X					1
15d	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	X	X	X	X	X	X	X	X	1
16a		X	X	X	X					1
16b	Conservation des prairies paratourbeuses et bas marais neutro-alcalins	X	X	X	X					1
17	Conservation des mégaphorbiaies	X	X	X	X					3
18	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable			X	X	X	X	X	X	3
19	Amélioration des connaissances sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	X	X	X	X	X	X	X	X	1
20	Suivi sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire	X	X	X	X	X	X	X	X	2
21	Mise en œuvre, évaluation et révision du Docob	X	X	X	X	X	X	X	X	1
22	Cohérence et prise en compte de Natura 2000 dans la définition des documents d'aménagement, projets, programmes et politiques publiques	X	X	X	X	X	X	X	X	1
23	Information et sensibilisation des différents acteurs et usagers	X	X	X	X	X	X	X	X	2

## Perspectives pour l'animation 2017

Organisation de la mise en œuvre opérationnelle :

	2016	2017	2018
<b>Sensibilisation, communication</b>			
Création plaquette de présentation du site	x	X	-
Création panneaux de présentation du site	-	X	-
Articles de presse	X	X	X
Articles revues des collectivités locales	X	X	X
Sorties grand public	X	X	X
Sorties scolaires et périscolaires	-	X	?
Animation du site Internet	X	X	X
<b>Contractualisation</b>			
MAEC	X	-	-
Contrats forestiers	X	X	X
Contrats « Ni-Ni »	X	X	X
Charte Natura 2000	X	X	X
<b>Veille, conseil et appui technique</b>			
Évaluation d'incidence	X	X	X
Suivi des politiques publiques	X	X	X
<b>Missions scientifiques</b>			
Prospections APP	X	X	X
Prospections BV	X	X	X
Prospections chiroptères	X	X	X
Prospections autres espèces IC	X	X	X
Suivi chiroptères	X	X	X
Suivi APP	-	-	X
Suivi BV	-	-	X
Suivi des MAE (dont mares)	x	X	X
Suivi des habitats HIC	-	-	X

### **Sensibilisation, Communication :**

Une amélioration du suivi du site internet est envisagée, ainsi que la finalisation et l'impression de panneaux d'expositions et de plaquettes d'information sur le site Natura 2000 du Clunisois. Des articles seront proposés suivant les demandes des collectivités et de la presse locale. La réalisation de réunions d'information en conseils municipaux, ainsi que des sorties avec les élus seront proposées.

Des animations seront proposées en fonction des sollicitations, ainsi que la réalisation de chantiers Nature (restauration de pelouses sèches, de mares, etc...).

### **Evaluations des incidences :**

Un maintien de l'information est à faire auprès de de la Chambre d'agriculture 71, de la SAFER. Une prise de contact doit être envisagée avec le Conseil départemental 71, ERDF, la SNCF ainsi qu'une sensibilisation des communes sur la gestion des milieux naturels et semi-naturels.

Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques :

Comme les années précédentes, l'animateur devra veiller aux objectifs du site Natura 2000 dans les contrats de rivières, la charte forestière du Clunisois, les territoires à énergie positive (TEPOS/TEPCV), les politiques d'assainissement des eaux usées, le plan paysage et la valorisation du bois bocager.

### **La contractualisation :**

Suite aux problèmes rencontrés lors des précédentes campagnes de contractualisation agricole, il a été décidé de ne pas solliciter de financement pour 2017. Les efforts seront donc mis sur la contractualisation ni agricole ni forestière, et notamment sur la restauration d'un réseau de pelouses sèches sur espaces communaux en déprise. Un suivi des projets de busage sur cours d'eau à Ecrevisses sera réalisé.

Un suivi des dossiers agricoles 2015 et 2016 sera également réalisé, ainsi qu'une réflexion sur les contrats arrivant à leur fin en 2018.

Enfin, une sensibilisation du monde agricole est prévue à travers le montage de journée d'information (plans de gestion bocager, prophylaxie, etc...) ainsi qu'autour des ripisylves sur les ruisseaux à Ecrevisses.

Enfin, une communication sur les travaux d'aménagement de clocher, de restauration de mares et de plantation de haies et vergers est prévue.

### **Charte Natura 2000 :**

Aucune animation n'est prévue pour cet outil, toutefois les dossiers en cours (un particulier sur des parcelles boisées et des associations organisant des randonnées) seront lancés.

### **Inventaires écologiques :**

Maintien des prospections chiroptères, Sonneur à ventre jaune, Ecrevisse à pattes blanches et autres espèces d'enjeu européen.

Il est notamment prévu de réaliser une cartographie descriptive des zones humides de la partie sud-ouest (Dompierres les Ormes à Matour). L'objectif est de localiser ces milieux et d'y réaliser des relevés phytosociologiques afin de recenser les zones les plus sensibles et d'enjeux européens.

### **Budget prévisionnel 2017 :**

L'animation est financée à 100% par l'Etat et l'Europe par des fonds FEADER.

Les coûts indirects (prêt du bureau, téléphone, Internet, photocopies, affranchissement...) sont forfaitisés à 15% des frais de personnels.

En plus de l'animateur du site à temps complet sur l'action, 2 vacataires sont prévus afin de réaliser d'une part l'étude de cartographie des zones humides et d'autre part afin de finaliser la conception et l'impression des panneaux d'exposition et plaquettes de présentation du site Natura 2000. Enfin, un stagiaire est également envisagé pour l'élaboration d'un plan de gestion des territoires de chasse des chiroptères de la colonie de Brancion.

Une demande de financement a donc été faite comme suit :

<b>Description</b>	<b>Montant total :</b>
Prestation de service, frais de sous traitance	5 267,87 €
Dépenses de rémunération	62 351,40 €
Frais de déplacements, hébergement, restauration	5 822,30 €
Coûts indirects (15% des frais de personnels directs)	9 352,71 €
<b>Total :</b>	<b>82 794,28 €</b>

En tant que président du COPIL, monsieur Bonnetain prend la parole pour remercier l'ensemble des participants et invite à nouveau les représentants de l'Etat à faire tout leur possible afin de solutionner les problèmes rencontrés dans la contractualisation agricole et le règlement des coûts d'animation du site Natura 2000.

**Le président du COSUI**

**François BONNETAIN**

